Retables de Flandre : un patrimoine partagé

Anita Oger-Leurent, chargée de recherche, service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais anita.oger-leurent@culture.gouv.fr

Lorsqu'en 1713 le traité d'Utrecht fixa définitivement la frontière nord-ouest du Royaume de France, mettant fin aux fluctuations que celle-ci connut au XVIIe siècle, les plénipotentiaires eurent-ils conscience de trancher dans la chair de l'ancienne Flandre, sans même en respecter les divisions internes ? Aucun critère physique, linguistique, confessionnel ne pouvait justifier la nouvelle limite territoriale qui démembrait le **Westquartier** [1] rattachant les châtellenies de Bergues, Bourbourg, Cassel et Bailleul[2] à la France, et celles de Furnes, Ypres, Warneton aux Pays-Bas autrichiens - la future Belgique. Le diocèse flamandophone d'Ypres [3], suffragant de Malines, devint transfrontalier et trois de ses cinq doyennés relevèrent désormais de la France. Il fallut attendre le Concordat napoléonien pour que se superposassent les frontières politiques et ecclésiastiques.

Le mouvement des biens, des hommes, des idées, par delà la nouvelle démarcation des Etats en 1713 ne souffrit pas d'arrêt. Et, même si la difficulté d'accès aux sources n'a encore permis tous les recoupements souhaitables, il est évident que bien des artisans ou artistes, les sculpteurs par exemple, continuèrent de travailler dans les deux pays - ainsi Joseph Roose, les Vosselle, Jean et Jean-Louis Elshoecht...

De cette communauté historique qui survécut jusqu'à la Révolution, est né un patrimoine partagé par les Flandres belge et française ; le mobilier des églises rurales en est l'illustration et l'exemple des retables, emblématique. [4]

Parce que, par définition, ceux-ci portaient des "images", ils furent sévèrement touchés par l'iconoclastie calviniste des années 1566 et 1568. Ceux qui durent être changés furent majoritairement remplacés par des polyptyques à panneaux peints. (fig. n°1)

Rapidement, les retables architecturés s'imposèrent. Certains furent construits en chêne, qui res-





tait alors apparent et recevait éventuellement quelques rehauts de dorures. Mais à côté de cette minorité, domine un corpus d'œuvres polychromes, qui, sous les couches de peinture, cachent des essences de bois variées quoiqu'utilisées avec une certaine récurrence : les éléments de la statuaire et du décor sont en bois tendres d'origine locale (tilleul, peuplier, aulne...), la structure du meuble est en sapin importé des pays nordiques - depuis le Moyen Age, le bois résineux faisait en effet l'objet d'un commerce transitant par le port de Dunkerque. (fig. n°2)

Le "grand ancêtre" disparu depuis la fin du XVIIIe siècle, atypique par ses dimensions et la somptuosité des matériaux employés - marbre et albâtre - est sans doute le maître-autel de l'église Saint-Eloi de Dunkerque consacré en 1588. Si, en Belgique, le modeste retable de sainte Barbe encore en place dans l'église Saint-Martin de Westvleteren est datable de la dernière décennie du XVIe siècle, c'est aux années 1620-50 que remontent les plus anciens retables architecturés conservés côté français (Bollezeele -1619, Steenbecque -1635 et 1655). (fig. n°3)

Ces meubles sont encore très tributaires de la composition pyramidale, du compartimentage et du vocabulaire décoratif redevables au courant maniériste septentrional, parfois appelé "Renaissance flamande", qui s'était imposé dans le mobilier civil, les arts décoratifs et l'architecture urbaine des anciens Pays-Bas.



Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, s'affirma un parti vertical inspiré par des arcs de triomphe, compositions festives et éphémères dont les modèles ont été abondamment diffusés par la gravure. (fig. n°4)

Le XVIIIe siècle apporta enfin paix et stabilité. Les retables, qui se développent alors souvent sur plusieurs travées, se distinguent par la qualité de leur volumes, de leur statuaire et de leur décor sculpté. L'ultime avatar est le retable-lambris où s'opère une quasi-fusion du meuble et de l'architecture, fréquente dans l'abside du maître-autel. Le décor, lui, suivait la mode : classique, puis rocaille et enfin néoclas-

sique. N'était-ce pas alors Paris qui donnait le ton à toute l'Europe soumise à la francisation du goût ? (fig. $n^{\circ}5$)





Les œuvres peintes, souvent de qualité, sont dues à des artistes locaux qui bénéficient parfois d'un renom certain, tel Jean De Reyn (1610-1678) ou Matthieu Elias (1658-1741)... Si les productions originales des XVIIe et XVIIIe siècles ne manquent pas, on note aussi l'existence de copies dont les modèles les plus prisés sont celles des œuvres de peintres Flamands : Rubens, Van Dyck et Seghers. (fig. n°6)

Ainsi, derrière la simplicité de leurs volumes et l'austérité de leurs murs de briques, les églises rurales de la Flandre française partagent avec leurs voisines belges un mobilier d'une qualité et d'une cohérence[5] souvent exceptionnelles où l'uniformité est cependant exclue en raison des conditions locales de la commande, des personnalités diverses des intervenants, de l'évolution ultérieure des goûts et de la dévotion comme des conditions techniques de conservation. (fig. n°7)





A partir des autels, sur lesquels s'élèvent tabernacles et expositions sur fond de retables, se déploie toute la scénographie de la liturgie tridentine. La chaire, les confessionnaux, le banc de communion jouent un rôle complémentaire dans ce discours global qui vise à rappeler les vérités de la Foi catho-



lique : présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, efficacité des sacrements, prééminence de la Vierge, réalité de la communion des saints, légitimité de la hiérarchie catholique. (fig. n°8) (fig. n°9)

Aussi n'est-il pas étonnant qu'au-delà des similitudes naturelles entre Flandres française et belge, on retrouve des parentés formelles entre les retables flamands et ceux du Luxembourg, d'Alsace, de Franche-Comté, terres de Contre-Réforme militante - la menace protestante n'était pas loin - où la grande tradition septentrionale et germanique de la hucherie et de la sculpture sur bois n'avait pas connu d'interruption. Mais audelà de ces quelques rapprochements stylistiques, c'est l'appartenance des retables flamands à l'ordre baroque européen qu'il faut souligner [6]. (fig. n°10)

Notes

- 1 **Westquartier** : ensemble comprenant les châtellenies de Bergues, Bourbourg, Cassel, Bailleul, Furnes, Ypres, Warneton.
- 2 Ces quatre châtellenies formant le **Westhoek** ("le coin de l'ouest") auquel l'historien Emile Coornaert a consacré une partie de sa carrière. Voir COORNAERT, Emile. **La Flandre française de langue flamande**. Paris : Les Editions ouvrières, 1970. 406 p.
- 3 En 1559, le démantèlement du diocèse de Thérouanne avait donné naissance aux diocèses d'Ypres (doyennés de Bergues, Cassel, Bailleul, Furnes, Poperinghe, Dixmude, Nieuport, Warneton), de Saint-Omer (suffragant de Cambrai : doyennés francophones et flamandophones d'Aires, Arques, Bourbourg, Lillers, Merville, Watten, Hesdin, Helfaut), et de Boulogne (doyennés situés en France).
- 4 On pourra utiliser la publication : **Eglises et retables de Flandre**. Coll. Itinéraires du Patrimoine, n° 45, Ass. Christophe Dieudonné, 1993.
- 5 Cependant, la plupart des autels et tabernacles, lieux centraux du culte, ont été totalement renouvelés au XIXe ou encore au XXe siècles en fonction des nouvelles modes, des moyens disponibles et des réorientations liturgiques.
- 6 A titre d'exemple, on pourra consulter les notices rédigées par Pierre-Louis LAGET, conservateur du Patrimoine au service régional de l'Inventaire Nord-Pas-de-Calais, sur le canton de Bergues; bases Mérimée et Palissy. L'association **Retables de Flandre** peut se charger d'organiser des visites des églises de Flandre sous la conduite de guides qualifiés: Association **Retables de Flandre**, BP 6535, 59 386 Dunkerque, tel/fax: 03 28 68 69 78, retables@wanadoo.fr

Table des illustrations

- fig. 1 Hondschoote, hôtel de ville, retable polyptyque provenant de l'église paroissiale Saint-Vaast, par Ghislain Vroilynck, 1618. Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1999
- fig. 2 Dunkerque, retable du maître-autel, 1588. Dessin, par B. De Roo, 1783 (A.C. Dunkerque). Repro. Inv. J.-M. Perin © Inventaire général, ADAGP, 1987/AC Dunkerque
- fig. 3 Bollezeele, église paroissiale Saint-Wandrille, retable de l'autel de la sainte Famille, 1619 (iconographie totalement renouvelée). Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1997
- fig. 4 Pitgam, retable de l'autel de saint Nicolas, 2^e moitié du XVII^e siècle (thème central renouvelé). Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1993
- fig. 5 Bollezeele, église paroissiale Saint-Wandrille, retable de l'autel de la Résurrection, fin XVII^e ou début XVIII^e siècle. Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1997
- fig. 6 Bollezeele, église paroissiale Saint-Wandrille, retable de l'autel de la Vierge, fin XVII^e ou début XVIII^e siècle. Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1997
- fig. 7 Hondschoote, église paroissiale Saint-Vaast, retable de l'autel du Rosaire, 1724. Phot. Inv. T. Petitberghien © Inventaire général, ADAGP, 1991
- fig. 8 Crochte, église paroissiale Saint-Georges, retable de l'autel de saint Nicolas, 1^{ère} moitié du 18^e siècle. Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1994
- fig. 9 Bambecque, église paroissiale Saint-Omer, retable de l'autel de saint Blaise, 1742 (polychromie 1900-03). Phot. Inv. P. Thibaut © Inventaire général, ADAGP, 1991
- fig. 10 Arnèke, retable-lambris du maître-autel, XVIII^e et XIX^e siècles. Phot. Inv. P. Thibaut, T. Petitberghien © Inventaire général, ADAGP, 1994